

longtemps déjà collecteur général de vieux timbres, et les expédie en Europe quand sa moisson est suffisante pour former un colis raisonnable. Pour plus de facilité, on peut encore faire son envoi au magasin de thé de M. J.-B. Rousseau, près du marché Jacques Cartier, rue Saint-Joseph, N° 240.

A l'œuvre donc, plus que jamais.

P. P.

Lettre Apostolique de N.-T.-S.-P. Léon XIII

Sur le maintien et l'observation des rites orientaux.

L'éclat des Eglises orientales, attesté par des monuments très anciens et remarquables, est l'objet dans tout le monde chrétien, d'une grande vénération, et d'une grande gloire. Dans leur sein, en effet, la rédemption des hommes, commencée par un dessein très bienfaisant de Dieu, prit vite un tel développement que les gloires de l'apostolat et du martyre, de la doctrine et de la sainteté y fleurirent d'abord, y produisirent leurs premiers fruits féconds et très salutaires.

De là une grande multitude de bienfaits découla au loin, d'une façon admirable, sur les autres peuples, lorsque le bienheureux Pierre, chef du corps apostolique, devant faire disparaître une foule d'erreurs et de vices, porta, selon la volonté de Dieu, la lumière de la céleste vérité, l'Evangile de la paix, la liberté du Christ dans la ville maîtresse du monde.

On sait combien d'honneur et d'affection l'Eglise Romaine reine de toutes les autres, a attribué dès le temps des apôtres aux Eglises orientales, et de quelle fidèle soumission elle a joui de leur part, dans la suite, à travers des vicissitudes variées et douloureuses. Sa prévoyance et ses bienfaits ne leur ont jamais fait défaut ; Elle a travaillé à les relever de leurs ruines, à retenir celles qui Lui étaient attachées, à ramener celles qui s'éloignaient.

Ce n'a pas été la moindre marque de sa vigilance que de maintenir et de conserver toujours intacts parmi elles les coutumes et les rites propres à chaque nation orientale qu'Elle avait déclarés légitimes, suivant Son pouvoir et Sa sagesse. On a pour preuves de ce fait les nombreuses et très sages décisions que les Pontifes Nos prédécesseurs, en particulier Pie IX, d'heureuse mémoire, ont prises, soit dans leurs propres actes, soit par l'intermédiaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Emus et guidés par un semblable zèle, Nous avons dès le début de Notre pontificat, tourné avec beaucoup d'affection Nos yeux vers les nations chrétiennes de l'Orient. Nous Nous sommes hâtés de consacrer tous nos soins à alléger leurs maux, et dans la suite Nous avons rencontré d'autres occasions de leur témoigner notre bienveillance agissante. Mais Nous n'avons assurément rien eu et Nous n'avons rien plus à cœur, Nous ne considérons rien comme un devoir plus sacré que de réunir ces fidèles au Siège Apostolique, de réveiller dans leurs âmes une foi ardente et féconde, afin qu'ils s'efforcent d'acquérir la sainteté et la gloire de leurs ancêtres en imitant leurs exemples.

Il nous a déjà été donné d'apporter quelque appui à ces Eglises. Nous avons fondé, dans cette ville même, des collèges pour l'institution des clercs arméniens et maronites, établi à Philippopoli et à Andrinople des institutions